

SIGNATURE DU PLAN LILLOIS D'INSERTION
INTERVENTION DE MONSIEUR PIERRE MAUROY

Vendredi 15 Juin 1990

Hôtel de Ville

Monsieur le Premier ministre,

Monsieur le ministre,

Monsieur le Président du Conseil Général

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président de PROMOFAF,

Monsieur le Président de

l'Office Communautaire des HLM,

Mesdames et Messieurs les parlementaires
et élus,

Mesdames et Messieurs,

→ Tardieu

Je tiens tout d'abord à exprimer, au nom
du Conseil Municipal et de tous les Lillois, ainsi
qu'à titre personnel, le plaisir que j'éprouve à
nous accueillir dans cet hôtel de ville, *M.^{le} Premier*
ministre *Monsieur Michel Rocard et du Michel Rocard*

Je salue Monsieur le Ministre Claude EVIN, et tous les partenaires du Plan Lillois d'Insertion que nous mettons en place aujourd'hui.

Monsieur le Premier ministre. Vous connaissez bien Lille pour y être venu souvent avant votre arrivée à l'Hôtel Matignon, et deux fois depuis que vous conduisez le gouvernement. Et

chaque fois j'ai évoqué avec plaisir les responsabilités qui sont le souvenir de mon travail à ce poste à difficultés mais aussi des succès et des réalisations - Mais votre présence du Premier ministre aujourd'hui

correspond à un événement tout à fait exceptionnel.

En effet, dans un instant, nous signerons avec vous le "Plan Lillois d'Insertion". Il s'agit d'une innovation, qui s'inscrit parfaitement dans la continuité de la politique que nous avons toujours menée dans cette ville en faveur des plus défavorisés.

Et je dois dire que pour mettre au point le dispositif, auquel nous avons abouti, et dont l'initiative revient à la Ville de Lille, nous avons pu compter en premier chef sur votre gouvernement, sur la Communauté Economique

Européenne, sur le Département du Nord, sur le Fonds d'Assurance Formation PROMOFAF, et sur l'Office Public des HLM, en attendant d'autres partenaires qui viendront nous rejoindre.

Au total, c'est un budget de 30 millions de francs que nous mobilisons annuellement pendant quatre ans, ce qui représente un véritable exemple au plan national.

Afin de donner la mesure exacte du dispositif qui sera mis en oeuvre, je souhaite en rappeler brièvement les conditions d'élaboration ainsi que les caractéristiques essentielles.

LILLE, comme toutes les autres métropoles, est confrontée à des problèmes d'insertion professionnelle. La crise des deux dernières décennies a provoqué partout une modification sensible de l'activité économique, avec des effets négatifs sur le marché du travail. A LILLE, et dans la Région Nord-Pas-de-Calais, cette crise s'est amplifiée par une restructuration profonde du tissu industriel traditionnel.

Pour échapper au déclin, il nous a fallu affirmer une politique volontaire, à laquelle ont été associés tous les partenaires politiques, économiques et sociaux.

Aujourd'hui, les chances économiques de LILLE sont reconnues de tous. Un destin européen se prépare et les résultats du dernier recensement témoignent déjà d'une évolution prometteuse.

Pour autant, si nous pouvons avec satisfaction constater les premiers effets positifs d'un nouveau développement économique, il ne serait pas possible de s'en satisfaire pleinement si tous les lillois n'en étaient pas les bénéficiaires.

Si LILLE se place aujourd'hui dans la perspective d'un développement européen, il n'en reste pas moins que de nombreux Lillois vivent encore dans une situation de grande précarité.

Il faut savoir que 4000 jeunes de 16 à 25 ans contactent chaque année la Mission Locale de LILLE dans l'espoir de trouver une insertion

professionnelle et sociale, et que près de 4000 adultes de 25 à 65 ans bénéficient du Revenu Minimum d'Insertion (RMI).

Ces jeunes et ces adultes connaissent de graves difficultés personnelles, affectives et sociales. Certains ont un passé si difficile qu'ils n'ont gardé aucune relation familiale. Exclus du monde du travail, ils ont rarement une formation professionnelle.

Conscient de cette situation, j'ai créé, au sein du Conseil Municipal, une délégation à l'insertion sociale et économique. Elle est chargée de mettre en oeuvre des mesures permettant aux Lilloises et aux Lillois exclus durablement du monde du travail, d'avoir une chance d'y reprendre leur place.

Grâce au travail mené par cette commission -animée par Patrick KANNER et Pierre De SAINTIGNON- des relations ont pu être engagées avec l'ensemble des entreprises d'insertion, organismes de formation, et associations d'action sociales. Avec le concours des instances

départementales, nationales et européennes, nous pouvons être fier de présenter aujourd'hui un plan d'insertion d'une qualité exceptionnelle.

De 1990 à 1993, en effet, 1100 Lilloises et Lillois vont bénéficier d'un véritable projet d'insertion sociale. Avec un emploi rémunéré, ils suivront une formation personnelle qui les conduira, je l'espère, à obtenir à nouveau un véritable statut professionnel.

Ils seront 1100 à bénéficier de ces dispositions. A l'échelle d'une ville de 178.000 habitants, vous le voyez, ce nombre est considérable.

Et je me réjouis de savoir qu'un tel plan est également en cours d'élaboration à Dunkerque, et prochainement à Wattrelos.

Comme vous, Monsieur le Premier ministre, je sais que ces mesures ne règlent pas tous les problèmes. Il serait en effet préférable

de réduire totalement le chômage qui aujourd'hui, cependant, régresse, grâce à l'action menée par votre gouvernement.

Tout un arsenal de moyens est mis en oeuvre, et la politique de l'insertion en fait partie. Je n'oublie pas que le Président de la République, Monsieur François MITERRAND, est venu à Lille le 6 Février 1989 inaugurer la "place de la Solidarité", et vérifier du même coup sur le terrain, la mise en place du dispositif RMI que vous veniez de décider.

L'efficacité de cette disposition est aujourd'hui vérifiée, elle permet, en effet, de réintégrer dans la société certains de ceux qui progressivement s'étaient marginalisés.

Je note que la date de votre visite coïncide avec la signature dans le département du Nord du dix millième contrat RMI, ce qui prouve, s'il le fallait, son utilité !

Au-delà de ce Plan Lillois d'Insertion, nous signerons également un protocole relatif à la création d'un Fonds Local d'Aide aux Jeunes. Il s'agit-là d'une nouvelle mesure que votre gouvernement a décidée, et qui trouvera sa première application à LILLE, grâce au partenariat du Conseil Général du Nord.

Ces dispositifs, Monsieur le Premier ministre, vont dans le sens des mesures sociales que nos concitoyens souhaitent, dans une société qui envisage aujourd'hui la sortie de la crise, et rêve donc légitimement à la répartition équitable des produits d'une croissance retrouvée.

Je suis particulièrement heureux, que dans sa tradition sociale, la Ville de Lille, en vous accueillant, enregistre un nouveau progrès dans la démarche de solidarité nationale qui exige de donner à chacun les moyens de vivre dans la dignité.